

Le virus du Nil occidental

Le virus du Nil occidental (VNO) a été signalé pour la première fois en Amérique du Nord en 1999. Bien que ce virus transmis par les moustiques puisse infecter de nombreuses espèces animales, **les corneilles, les geais, les humains et les chevaux sont le plus à risque.**

En Ontario, on a d'abord détecté le VNO chez les oiseaux et les moustiques en 2001. Des preuves de l'existence du virus ont été découvertes un peu partout dans la province en 2002 et, à l'automne, **des infections par le VNO chez les humains et les chevaux ont été confirmées.**



Pour de plus amples renseignements sur le virus du Nil occidental et les chevaux, veuillez communiquer avec :

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario
www.gov.on.ca/omaf

Centre d'information agricole
1 877 424-1300

Bureau régional du Nord de l'Ontario
1 800 461-6132

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
www.gov.on.ca/health/indexf.html

Ligne INFO du ministère de la Santé
1 800 268-1154
(appels sans frais en Ontario seulement)
416 314-5518 (Toronto)
1 800 387-5559 (ATS)

ou communiquez avec le bureau de santé publique de votre région.



Le virus du Nil occidental

Protégez-vous et protégez votre cheval



Signes d'infection par le virus du Nil occidental

La présence du VNO dans une région est souvent soupçonnée, de prime abord, par **la mort d'oiseaux sans cause apparente**. Signalez toute mort inhabituelle de corneilles ou de geais au bureau de santé publique de votre région.

L'infection par le VNO attaque le système nerveux central des chevaux. Les symptômes suivants peuvent se manifester : apathie, tremblements, dépression, perte d'appétit, trébuchements et manque de coordination, faiblesse, inclinaison de la tête et paralysie partielle, convulsions et même la mort. La fièvre apparaît dans 25 % des cas. Ces symptômes, similaires à ceux d'autres maladies touchant le système nerveux central, comme la rage et l'encéphalite équine, peuvent se manifester très soudainement. Près du tiers des chevaux montrant des signes d'infection au VNO meurent par la suite.

Communiquez immédiatement avec votre vétérinaire si vous observez l'un des symptômes du VNO ou si votre cheval présente les signes d'une autre maladie du système nerveux. Votre vétérinaire administrera d'abord un traitement de soutien, puis il recueillera des échantillons afin d'effectuer des tests de laboratoire pour déterminer les causes de la maladie. En cas de mort, on recommande de procéder à une autopsie et à un test de suivi.

Si la présence du VNO est décelée dans votre région, rappelez-vous que **l'infection se transmet par les piqûres de moustique**. Il n'existe aucune preuve que le virus puisse être transmis directement aux personnes par des oiseaux ou des chevaux infectés. Les personnes infectées présentent généralement des symptômes bénins, ressemblant à ceux de la grippe. Le virus peut cependant causer des troubles graves et même la mort. Les personnes âgées et celles dont le système est immunodéprimé à cause d'une autre maladie sont plus à risque.



Conseils pratiques aux propriétaires de chevaux

La maladie causée par le VNO ne doit pas être prise à la légère. Vous devez prendre des précautions pour assurer votre protection et celle de votre cheval.

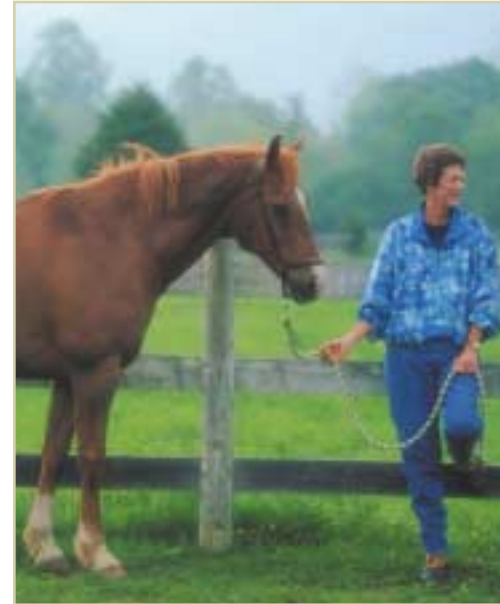
Consultez votre vétérinaire **au sujet des vaccins** contre le VNO et d'autres maladies.

Faites disparaître de votre propriété les lieux potentiels de reproduction des moustiques. Nettoyez et videz tout récipient pouvant contenir de l'eau stagnante comme les vieux pneus ou les tonneaux. Changez fréquemment l'eau des mangeoires et des bains d'oiseaux. Enlevez les feuilles, les brindilles et autres débris des gouttières et des fossés de drainage.

Prenez des précautions supplémentaires afin de prévenir les piqûres de moustiques. Utilisez des insectifuges, une couverture et un masque afin de protéger votre cheval.

Abstenez-vous de sortir durant les périodes d'activité maximale des moustiques, à l'aube et au crépuscule.

À l'extérieur, portez toujours une chemise claire, à manches longues, et un pantalon long. **Utilisez un insectifuge à base de DEET** (N, N-diéthyl-3-méthylbenzamide). Assurez-vous de suivre à la lettre les directives inscrites sur l'étiquette.



Vaccin contre le VNO

Un vaccin destiné à protéger les chevaux contre le VNO a été entièrement approuvé. Votre vétérinaire peut vous le procurer. Les études préliminaires indiquent que le vaccin est au moins comparable à d'autres vaccins équins au niveau de l'efficacité et de l'innocuité.

Protocole de vaccination

Le premier vaccin nécessite deux injections, administrées à intervalle de 3 à 6 semaines, suivies d'un rappel annuel. On recommande un rappel tous les six mois pour les chevaux à haut risque. Afin d'assurer une protection complète, le premier vaccin doit être administré deux mois avant la saison des moustiques.

Discutez avec votre vétérinaire d'un programme de vaccination permettant de protéger votre cheval contre le VNO et d'autres maladies.